

**Commune de LIEZEY**  
**Procès-Verbal du conseil municipal du 3 juillet 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le trois juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de Liézey, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire, à la mairie de Liézey au 4 place du centre à LIEZEY (VOSGES), sous la présidence de Monsieur Damien DESCOUPS, Maire.

Début de la séance : 18h00

Date de convocation : 26/06/2023

Nombre de points à l'ordre du jour : 1

Date d'affichage : 04/07/2023

Nombre de délibérations : 1

Fin de séance : 18h50

Présents : Mr DESCOUPS Damien, Maire ; Mr VIAL Denis, Mme Sylvie MENGEL, Mme ERB Virginie, Adjoint ; Mme LECOMTE Chantal, Mr ADAM Xavier, Mme HODGES Anne, Mr Michel PILLERON.

Absents excusés : Mme TOUSSAINT Catherine, Mr NOËL Jean-Pierre, Mr DIDIER Thierry.

Secrétaire de séance : Mr VIAL Denis

**Ordre du jour de la séance :**

- Rectificatif à la délibération n°14/2023 concernant la vente d'un terrain route du Bannerot à Liézey
- Points divers

**Point 1/ Rectificatif à la délibération n°14/2023 concernant la vente d'une parcelle de terrain par la Commune de Liézey** : Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'acquisition de la maison située au 14 route du Bannerot à Liézey avec terrains attenants, pour y créer 5 logements locatifs à l'année en résidence principale, une division parcellaire a été faite sur ces terrains. La mairie souhaite à présent vendre une parcelle de terrain acquis lors de cet achat, la parcelle B1248 (issue de la réunion des parcelles B543 et B544) à des fins de résidence principale. L'estimation des domaines a été faite sur ce projet de vente le 08/02/2023 pour un prix au m2 allant de 40 € à 45 €. Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires et à signer tous documents pour aboutir à cette vente au prix de 45 € TTC le m2 vendu et non 40€ HT/m2 vendu comme indiqué par erreur dans la précédente délibération.

*Scrutin Public, votants : 8, Votes POUR = 8 voix*

**Points divers :**

**Lancement officiel du site internet de la Commune de Liézey** : La Commission Communication ainsi que la Mairie de Liézey ont travaillé depuis plusieurs mois (fin 2021) en collaboration avec la société Octetlibre - conception et structuration de site internet-, représentée par Mr Muller David, pour la création d'un site internet officiel du village. Le site internet est ouvert au public depuis le lundi 3 juillet 2023 18h30. Vous y trouverez toutes les informations sur la commune mais aussi les évènements et actualités diverses. Pour vous y rendre il suffit de vous rendre sur la page officielle en tapant **Liezey.fr** ou en suivant le lien suivant : <https://liezey.fr/>

Le site n'est pas encore référencé sur les moteurs de recherche, cela se fera au fur et à mesure des utilisations.

**Concours Vosges Matin :** A l'occasion de l'opération « MON BEAU VILLAGE » organisée par VOSGES MATIN, notre village a été sélectionné par un jury dédié à cette opération, et fait partie des six villages finalistes ci-dessous appartenant au département des Vosges : LIEZEY, BAN DE SAPT, SOCOURT, LA BAFFE, CLAUDON, REHAUPAL. Une belle occasion de présenter les atouts de notre village. Les votes départageront le lauréat du concours. Vous pouvez voter pour Liézey en allant sur le site de Vosges Matin ou en suivant le lien suivant : <https://www.vosgesmatin.fr/magazine-tourisme-et-patrimoine/2023/06/23/votez-pour-le-plus-beau-village-des-vosges>

Vous aurez jusqu'au 30 août 2023 pour le faire, à raison d'un vote par personne. Le reportage complet sur le village paraîtra dans l'édition Vosges latin du 16/07, en papier et sur le site internet.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, D. DESCOUPS



Le secrétaire de séance, VIAL Denis

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, representing the name Denis Vial.